

PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

PROVISOIRE
2004/2270(BUD)

16.2.2005

PROJET D'AVIS

de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

à l'intention de la commission des budgets

sur le budget 2006: rapport stratégique annuel de la Commission
(2004/2270(BUD))

Rapporteur pour avis: Gérard Deprez

PA_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures invite la commission des budgets, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. n'est pas en mesure de présenter des commentaires sur le rapport stratégique annuel de la Commission pour 2006 puisqu'il n'a pas encore été adopté; déplore cette situation et demande à toutes les institutions concernées de réfléchir au sujet du calendrier pour éviter qu'une telle situation ne se représente;
2. propose qu'un projet pilote visant à créer un Forum de l'Union européenne sur la protection des données dans le cadre du troisième pilier (coopération policière et judiciaire en matière criminelle) - Groupe 92 - soit lancé pendant l'exercice budgétaire 2006 afin de combler le vide en matière de conseil adéquat sur la protection des données au niveau européen dans ce domaine.